

Hôtel du Gouvernement – Rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont

Hôtel du Gouvernement
Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 72 05
chancellerie@jura.ch

Commission de la science,
de l'éducation et de la culture
Monsieur le Président Roman Hug
3003 Berne
Par e-mail (vernehmlassungen@blv.admin.ch)

Delémont, le 12 mai 2026

Consultation fédérale de la CSEC-N. 21.426 n lv. pa. Christ. Méthodes de substitution à l'expérimentation animale. Davantage de ressources et d'incitations pour la recherche 3R

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Le Gouvernement jurassien a bien reçu votre courrier du 13 février 2026 relatif à l'objet cité sous rubrique et vous en remercie.

Vous trouverez, en annexe et selon votre demande, une version Word en plus d'une version PDF de la prise de position.

Tout en vous remerciant de l'avoir consulté, le Gouvernement jurassien vous prie de croire, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, à l'expression de sa parfaite considération.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Rosalie Beuret Siess
Présidente



Jean-Baptiste Maître
Chancelier d'État

**Consultation fédérale de la CSEC-N, 21.426 n Iv. pa. Christ. Méthodes de substitution à l'expérimentation animale.
Davantage de ressources et d'incitations pour la recherche 3R**

Avis de

Nom / entreprise / organisation / service : République et Canton du Jura / Département de l'économie et de la santé / Service de la consommation et des affaires vétérinaires

Sigle entreprise / organisation / service : RCJU / DES / SCAV

Adresse, lieu : Hôtel du Gouvernement, Rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont

Interlocuteur : Lionel Bertholet

Téléphone : 032 420 52 95

Courriel : lionel.bertholet@jura.ch

Date : 30.04.2026

Table des matières

1. Remarques générales concernant la consultation

1. Remarques générales
Remarques générales à la consultation fédérale de la commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national, N. 21.426 n lv. pa. Christ. Méthodes de substitution à l'expérimentation animale. Davantage de ressources et d'incitations pour la recherche 3R
<p>Le canton du Jura soutient clairement les objectifs du projet, en particulier le renforcement des principes des 3R et de la protection des animaux. Il considère qu'il est important de poursuivre le développement de méthodes alternatives à l'expérimentation animale tout en garantissant la qualité de la recherche.</p> <p>Toutefois, pour un petit canton comme le Jura, la mise en œuvre de ces mesures doit impérativement rester proportionnée. Nous sommes particulièrement attentifs aux charges administratives et financières supplémentaires que ce projet pourrait engendrer, et qui pourraient s'avérer disproportionnées au regard de notre taille et de nos ressources.</p> <p>Nous insistons en particulier sur la question des secrétariats spécialisés. Il est essentiel de préserver une certaine flexibilité pour les cantons et de privilégier des solutions intercantionales adaptées aux réalités locales.</p> <p>En résumé, le canton du Jura est favorable au projet sur le fond, mais appelle à une mise en œuvre pragmatique, flexible et maîtrisée, afin d'éviter une surcharge administrative tout en atteignant les objectifs visés en matière de protection animale. Nous soutenons son acceptation.</p>